



Pierre Bourdieu

Diplôme d'État Moniteur Educateur

DURÉE :
18 MOIS

DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU 4 > BAC

Code RNCP : 39643

**Date d'enregistrement
de la certification :**

5 JUILLET 2024

Accessible par l'apprentissage

Accessible par la VAE

**Contrat de professionnalisation
possible**

Certificateurs :

Ministère chargé de la solidarité,
Ministère de l'éducation nationale
et de la jeunesse



MÉTIER ET DÉBOUCHÉS

Le Moniteur-Éducateur participe à l'action éducative, à l'animation et à l'organisation de la vie quotidienne de personnes en difficulté ou en situation de handicap, pour le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration et d'insertion, en fonction de leur histoire et de leurs possibilités psychologiques, physiologiques, affectives, cognitives, sociales et culturelles.

Le Moniteur-Éducateur exerce sa fonction auprès d'enfants, d'adolescents ou d'adultes en difficulté, handicapés ou en situation de dépendance, à partir du projet d'accompagnement personnalisé, il aide quotidiennement à instaurer, restaurer ou préserver l'adaptation sociale et l'autonomie de ces personnes.

Le Moniteur-Éducateur intervient dans des contextes et auprès de publics très différents.

Les Moniteurs-Éducateurs exercent leur activité dans des établissements et services tels que les internats, foyers, externats, Établissements et Services d'Aide par le Travail, Maisons d'Accueil Spécialisées, Instituts Médico-Educatifs, Maisons d'Enfants à Caractère Social... Le secteur public emploie aussi les Moniteurs-Éducateurs par concours d'accès.

Les Moniteurs-Éducateurs qui le souhaitent peuvent poursuivre leur formation du secteur social en bénéficiant d'importants allègements pour les formations suivantes : DE TISF, DE ES, DE ETS...

PRÉ-REQUIS

- Pas de niveau requis pour cette formation

OBJECTIFS

- Instaurer une relation
- Aider à la construction de l'identité et au développement des capacités
- Assurer une fonction de repère et d'étayage dans une démarche éthique
- Animer la vie quotidienne au sein de l'établissement ou du service Concevoir et mener des activités de groupe
- Observer, rendre compte et contribuer à l'évaluation des situations éducatives
- Participer à la mise en œuvre d'un projet éducatif
- S'inscrire dans un travail d'équipe
- Elaborer, gérer et transmettre de l'information
- Etablir une relation professionnelle avec les partenaires Situer son action dans le cadre des missions de l'institution et de son projet
- S'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques

MODALITÉS D'INSCRIPTION / ADMISSION :

Les conditions d'accès à la formation :

- Inscription sur notre site Internet : www.its-pau.fr
- Satisfaire à l'épreuve orale d'admission : entretien avec un jury d'une durée de 30 minutes

MODALITÉS DE FORMATION :

THÉORIQUE

950 heures

- Bloc de compétences 1 : Contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours (455 h)
- Bloc de compétences 2 : Contribuer au projet éducatif spécialisé dans une visée inclusive (420 h)
- Bloc de compétences 3 : S'inscrire dans un travail d'équipe et partenarial pour assurer la continuité des accompagnements dans une logique de parcours (175 h)

PRATIQUE

1050 heures

- soit 30 semaines réparties en 2 périodes de 15 semaines (une par année de formation)
- La formation pratique doit se dérouler au moins sur 2 sites distincts.
- Une période de formation pratique doit être effectuée obligatoirement dans une structure recevant du public en situation d'hébergement.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités de certifications des Diplômes d'Etat sont fixées par des textes réglementaires définis par les ministères en charge de la formation concernée.

Les apprentissages sont évalués de différentes façons : contrôle continu, certifications en centre de formation, stage, dossiers professionnelles...

MÉTHODES MOBILISÉES

L'architecture de formation s'articule sur un principe d'alternance intégrative, c'est-à-dire en alternance avec des cours théoriques en centre de formation et des temps de stage pratique sur site qualifiant.

TARIFS ET FINANCEMENTS

TARIFS

Frais de sélection :

- oral : 100€

Frais d'inscription et de scolarité :

- 100 € par année de formation

Frais pédagogiques :

- Le coût de la formation est pris en charge par différents organismes en charge du statut de l'étudiant. Voir financements ci-dessous.
- À titre d'information : Le coût de la formation est de 11 400€ pour un parcours complet

FINANCEMENTS

Les prises en charge financières possibles :

- En formation initiale : les frais pédagogiques sont pris en charge par la Région Nouvelle-Aquitaine
- Alternance : Contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation > les frais pédagogiques sont pris en charge par l'employeur ou les fonds de formation. Le restant à charge pour l'apprenti est de 0€.
- Situation d'emploi / Plan de développement des compétences : les frais pédagogiques sont pris en charge par le fonds de formation de l'employeur
- Compte Personnel de Formation Transition Pro (CPF-TP)
- Compte Personnel de Formation (CPF)
- Autofinancement



http://



Toutes les infos sur :

www.its-pau.fr

Suivez-nous sur :

@itspierrebourdieu



@its-pau



@its_pierrebourdieu



Pierre Bourdieu

8 cours Léon Bérard

64000 PAU

Tél : 05 59 84 93 93

contact@its-pau.fr